

Sur le procédé

WATER-STOP SPEC

Famille de produit/Procédé : Système de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC)

Titulaire(s) : Société ESTIL GURU SL

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 13 - Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	<p>Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/19-1455_V1.</p> <p>Cette 3^{ème} révision intègre les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression du mortier colle Flexitec n, • Mises à jour de jurisprudences. 	GILLIOT Christine	DUFOUR Christophe

Descripteur :

Le procédé **WATER-STOP SPEC** est destiné à la pose de revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles en sols et murs intérieurs. Il permet la réalisation d'une protection à l'eau en sols et murs des supports sensibles à l'eau.

Les locaux visés en sol sont les locaux classés P3 E2 au plus sans pente, ni siphon.

Les locaux visés en murs sont les locaux dont les parois sont classées EC au plus.

Le procédé complet est constitué par :

- un primaire adapté au support (le cas échéant),
- la sous-couche WATER-STOP collée avec le mortier-colle SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC,
- le carrelage,
- le traitement spécifique des points singuliers.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé	4
1.2.2.	Durabilité	5
1.2.3.	Impacts environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	5
2.	Dossier Technique	6
2.1.	Mode de commercialisation	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.1.2.	Identification	6
2.2.	Description	6
2.2.1.	Principe	6
2.2.2.	Caractéristiques des composants	6
2.3.	Dispositions de conception	8
2.3.1.	Reconnaissance du support et préparation éventuelle	8
2.3.2.	Traitement préalable	9
2.4.	Dispositions de mise en œuvre du procédé en sol	9
2.4.1.	Mise en œuvre de la sous-couche WATER-STOP	9
2.4.2.	Traitement des joints	13
2.4.3.	Pose du carrelage	13
2.4.4.	Mise en service	13
2.5.	Mise en œuvre du procédé en murs	13
2.5.1.	Reconnaissance du support et préparation éventuelle	13
2.5.2.	Traitement préalable (figures 2 et 4)	13
2.5.3.	Mise en œuvre de la sous-couche WATER-STOP	13
2.5.4.	Traitement des points singuliers	14
2.5.5.	Pose collée du carrelage	14
2.6.	Maintien en service du produit ou procédé	14
2.7.	Traitement en fin de vie	14
2.8.	Assistante technique	14
2.9.	Principes de fabrication et de contrôle	14
2.10.	Mention des justificatifs	15
2.10.1.	Résultats expérimentaux	15
2.10.2.	Références chantiers	15

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi est conforme au § 1.2 du Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution « CPT SPEC Nattes », e-cahier du CSTB, e-Cahier n°3788.

1.1.1. Zone géographique

Cet avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

1.1.2. Ouvrages visés

1.1.2.1. Locaux visés

En sols intérieurs

Les locaux visés en sol sont les locaux classés P3 E2 au plus sans pente, ni siphon.

En murs intérieurs

Les locaux visés en murs sont les locaux dont les parois sont classées EC au plus selon le « Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature de supports pour revêtements muraux intérieurs » (e-cahier du CSTB n°3567).

1.1.2.2. Supports visés

Sols intérieurs

En sols intérieurs, les supports visés en travaux neufs et en rénovation sont ceux définis au § 5.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

Ces supports sont également visés sur sous-couche isolante (cf. NF DTU 52.10) hors planchers chauffants et locaux froids.

Murs intérieurs

En murs intérieurs, les supports visés en travaux neufs et en rénovation sont ceux définis au § 5.2 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

1.1.2.3. Carreaux associés

Pose collée

Les revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles sont ceux du Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution « CPT SPEC Nattes », e-cahier du CSTB, Cahier n°3788 complétés comme suit :

- En sol
 - Les carreaux céramiques doivent être de type P3 au moins.
 - Leur épaisseur doit être de 8 mm au moins.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

Comportement au feu

Le procédé WATER-STOP SPEC n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

Adhérence

En pose collée, l'adhérence est satisfaisante lorsque la sous-couche est marouflée fermement.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

D'une façon générale, cette sous-couche possède des propriétés de protection au passage de l'eau liées :

- d'une part, au traitement des raccords entre lés, en partie courante,
- d'autre part, aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements sol - mur, joints de fractionnement, canalisations traversantes.

Tenue au choc du revêtement céramique

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé et de l'obligation qui est faite d'utiliser des carreaux de caractéristiques données (cf. paragraphe 1.1.2.3 du Dossier Technique), ce procédé présente dans ces conditions une tenue aux chocs normalement suffisante.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.2. Durabilité

Emploi en sols intérieurs

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce revêtement de sol.

Emploi en murs intérieurs

Dans le domaine d'emploi accepté, ce procédé apporte une protection à l'eau suffisante qui permet d'éviter les dégradations liées à l'humidification du support.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le procédé **WATER STOP SPEC** ne peut pas être mis en œuvre en sol sur supports flottants, sur supports bois et sur chapes sèches ne bénéficient pas d'un Avis Technique.

Seul le mortier-colle SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC est visé dans ce dossier.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Titulaire :

Société Estil Guru S.L.

P.I. L'Altet, C/ Casa d'Ozca, 8

Apdo 584

ES-46870 Ontinyent – Valencia

Tél. : 0034 96 291 45 11

E-mail : serviceclients@estilguru.com

2.1.2. Identification

La sous-couche est identifiée par l'appellation « WATER-STOP » indiquée sur une de ces faces.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Le procédé **WATER-STOP SPEC** destiné à la pose de revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles en sols et murs intérieurs, permet la réalisation d'une protection à l'eau en sols et murs des supports sensibles.

Le procédé complet est constitué par :

- un primaire adapté au support (le cas échéant),
- la sous-couche WATER-STOP collée avec une colle à carrelage adaptée,
- le carrelage
- le traitement spécifique des points singuliers.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Sous-couche WATER-STOP

La sous-couche WATER-STOP est constituée d'une double feuille de EVA Copolymère souple de couleur rouge et revêtue sur chaque face d'un non-tissé en fibres de polypropylène et de polyester.

Dimensions

- Epaisseur de la sous-couche (mm) : 0,57
- Longueur (m) : 5, 20 et 30 (ou à la coupe)
- Largeur (m) : 1 et 2

Autres caractéristiques

- ~~Masse surfacique (EN 1849-2) (g/m²) : 250 (-10 / +15)~~
- Couleur : rouge
- Stabilité chimique : résistance aux produits normalement utilisés avec les revêtements céramiques
- Résistance à la traction (EN 12311-2) :
 - sens longitudinal ≥ 200 N/50 mm
 - sens transversal ≥ 200 N/50 mm
- Pliabilité à froid (NF EN 495-5) : à -20°C, aucune fissure n'est détectée
- Étanchéité à l'eau (EN 1928-B) : étanche
- Résistance à la déchirure (EN 12310-1) :
 - Sens longitudinal ≥ 80 N
 - sens transversal ≥ 80 N

2.2.2.2. Produits de pose de la sous-couche WATER-STOP et du carrelage collé

La colle à carrelage utilisée pour coller le procédé WATER-STOP SPEC sur le support puis mettre en œuvre le carrelage doit bénéficier d'un certificat QB11 en cours de validité.

Le mortier-colle-à utiliser est listé ci-dessous :

- SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC de la Société KIESEL Bauchemie GmbH.

2.2.2.3. Produit de jointoiment

Le mortier de jointoiment utilisé pour la réalisation des joints entre carreaux est le produit SERVOPERL ROYAL de la société Kiesel Bauchemie GmbH.

Caractéristiques

- Masse volumique poudre (g/cm³) : 1,55
- Taux de gâchage : 18%

Conservation : 12 mois

Conditionnement : 5 ou 15 kg

2.2.2.4. Produits connexes

2.2.2.4.1. Bande de jonction entre lés

Bande de jonction BANDA W-S 14 en rouleau :

- Épaisseur (mm) : 0,57
- Largeur (cm) : 14
- Longueur (m) : 20
- Masse surfacique (g/m²) : 270 (± 5 %)

2.2.2.4.2. Angles préformés rentrants ou sortants (figure 1)

Angles préformés constitués de la membrane WATER-STOP, conditionnés par deux.

- W-S DIN angles rentrants. Chaque aile de l'angle présente une dimension de 8 cm au mur + 7 cm au sol sur 10 cm de longueur.
- W-S DEX angles sortants : Chaque aile de l'angle présente une dimension de 8 cm au mur + 7 cm au sol sur 12 cm de longueur.

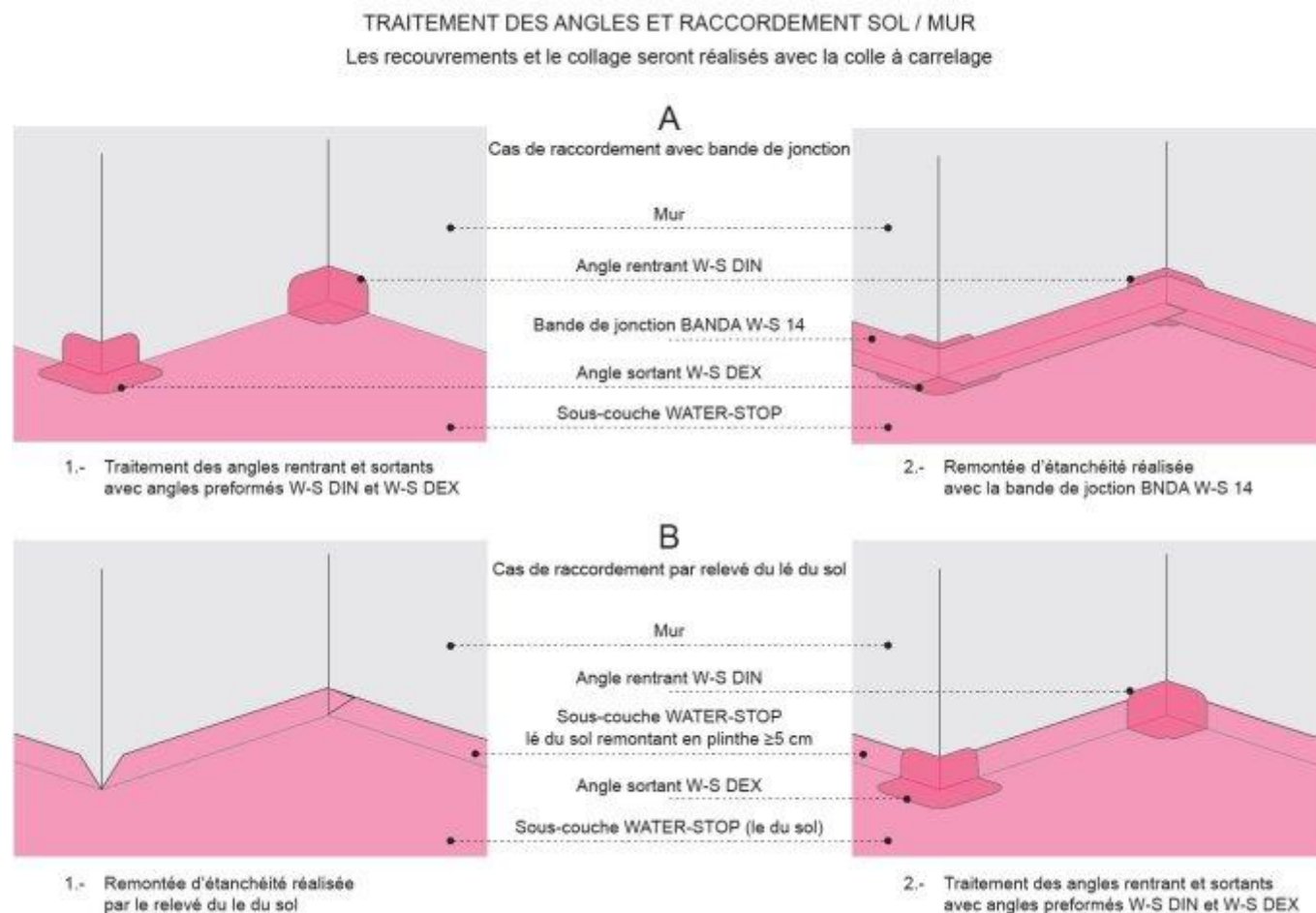


Figure 1 - - Traitement des angles rentrants et sortants (Cas A : remontée sol-mur réalisée avec la bande de jonction BANDA W-S 14 ; Cas B : remontée sol-mur réalisée avec la sous couche WATER STOP relevée en mur)

2.2.2.4.3. Manchons pour tuyaux (figure 2)

Manchons pour tuyaux constitués de la membrane WATER-STOP. Conditionnée par deux.

- W-S TUB : de format 15 x 15 cm avec une ouverture centrale de 17 mm de diamètre en relief de 3 mm.

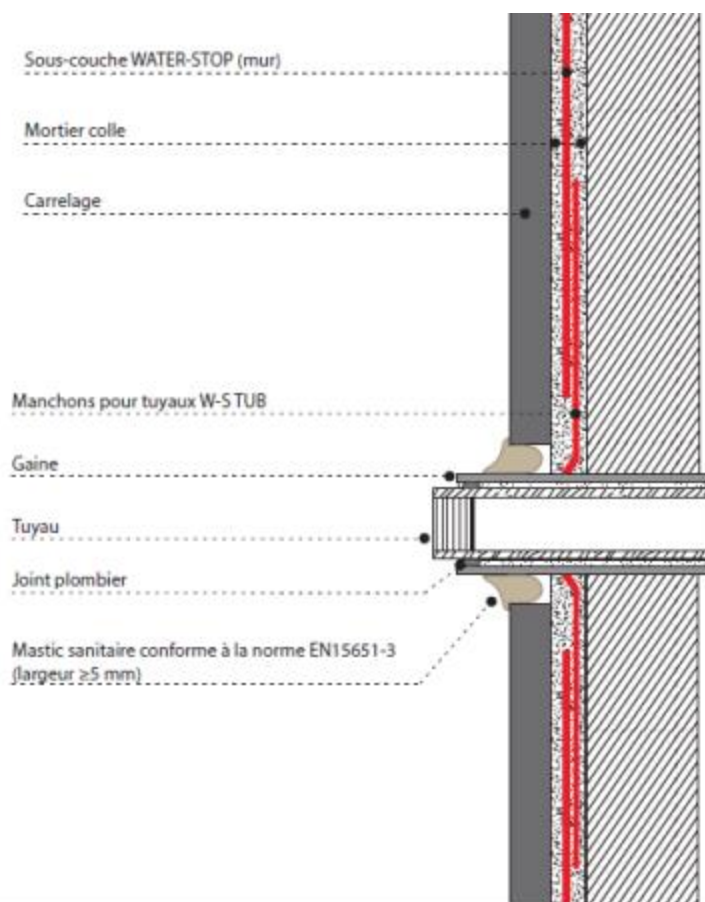


Figure 2 – Traitement des canalisations traversant une paroi horizontale

2.2.2.5. Primaires

Les primaires sont définis dans la fiche des primaires du fabricant de colle à carrelage, disponible sur le site internet des colles à carrelage certifiées QB11.

Seul le mortier-colle SERVOFLEX K PLUS SUPER TEC est visé dans ce dossier.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Reconnaissance du support et préparation éventuelle

2.3.1.1. Supports en sol

Les supports en sol doivent présenter les caractéristiques définies au §7.1.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788) complétées comme suit :

Maçonneries et bétons

Les supports en maçonnerie et bétons doivent être conformes aux exigences du §7.1.1.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

L'application éventuelle d'un primaire avant la mise en œuvre de la protection à l'eau est définie dans la fiche primaire du fabricant de la colle utilisée (cf. § 2.2.2.2 du Dossier Technique).

Chape à base de ciment

La chape doit être réalisée conformément aux « Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium de l'UNCEP-CAPEB ».

Le primaire du fabricant de la colle utilisée, adapté au support, est appliqué après vérification de l'humidité résiduelle de la chape tel que défini au § 7.1.1.3 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

Chape à base de sulfate de calcium

La chape doit être réalisée conformément aux « Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium de l'UNEC-CAPEB ».

Le primaire du fabricant de la colle utilisée, adapté au support, est appliqué après vérification de l'humidité résiduelle de la chape tel que défini au § 7.1.1.2 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB 3788).

Chape sèche

La chape doit être réalisée conformément à l'Avis Technique correspondant en cours de validité.

L'application éventuelle d'un primaire avant la mise en œuvre de la protection à l'eau est définie dans le fiche primaire du fabricant de la colle utilisée (cf. § 2.2.2.2 du Dossier Technique).

Raccord avec un support à base de ciment (traitement de la jonction sol-mur, ...)

Le raccord avec support à base ciment doit être réalisé conformément aux dispositions du § 7.1.1.5 CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB 3788).

2.3.1.2. Ancien carrelage conservé

La reconnaissance du carrelage existant et les travaux préparatoires sont effectués conformément au § 7.1.1.6 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

L'application éventuelle d'un primaire avant la mise en œuvre de la protection à l'eau est définie dans le fiche primaire du fabricant de la colle utilisée (cf. § 2.2.2.2 du Dossier Technique).

2.3.2. Traitement préalable

Canalisations traversantes

Le traitement des canalisations traversantes en sol est décrit au § 7.2.4.2 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

2.4. Dispositions de mise en œuvre du procédé en sol

2.4.1. Mise en œuvre de la sous-couche WATER-STOP

2.4.1.1. Application en partie courante

- Les lés de WATER-STOP sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- Le mortier - colle est appliqué sur le support à l'aide d'un peigne denté de 4 x 4 x 4 mm ou 6 x 6 x 6 mm fortement incliné de manière à respecter une consommation en mortier - colle de 2 à 2,5 kg/m².
- La sous-couche WATER-STOP est ensuite appliquée : orienter précisément la sous-couche WATER-STOP dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre du lé vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.

Nota : Ne pas circuler sur la sous-couche dans la phase de durcissement du mortier - colle (12 heures environ).

2.4.1.2. Raccordement de deux lés de WATER-STOP

Les lés peuvent être posés bord à bord ou avec un simple recouvrement (figure 3).

- Raccordement bord à bord :
 - juxtaposer les deux lés,
 - appliquer le mortier-colle dans la zone de raccord, puis la bande BANDA W-S 14 est marouflée fermement en recouvrant des 2 lés.
- Raccordement par recouvrement :
 - superposer les deux lés avec un recouvrement de 5 cm minimum,
 - coller-les ensemble à l'aide de la colle et la spatule utilisée pour la pose en partie courante.

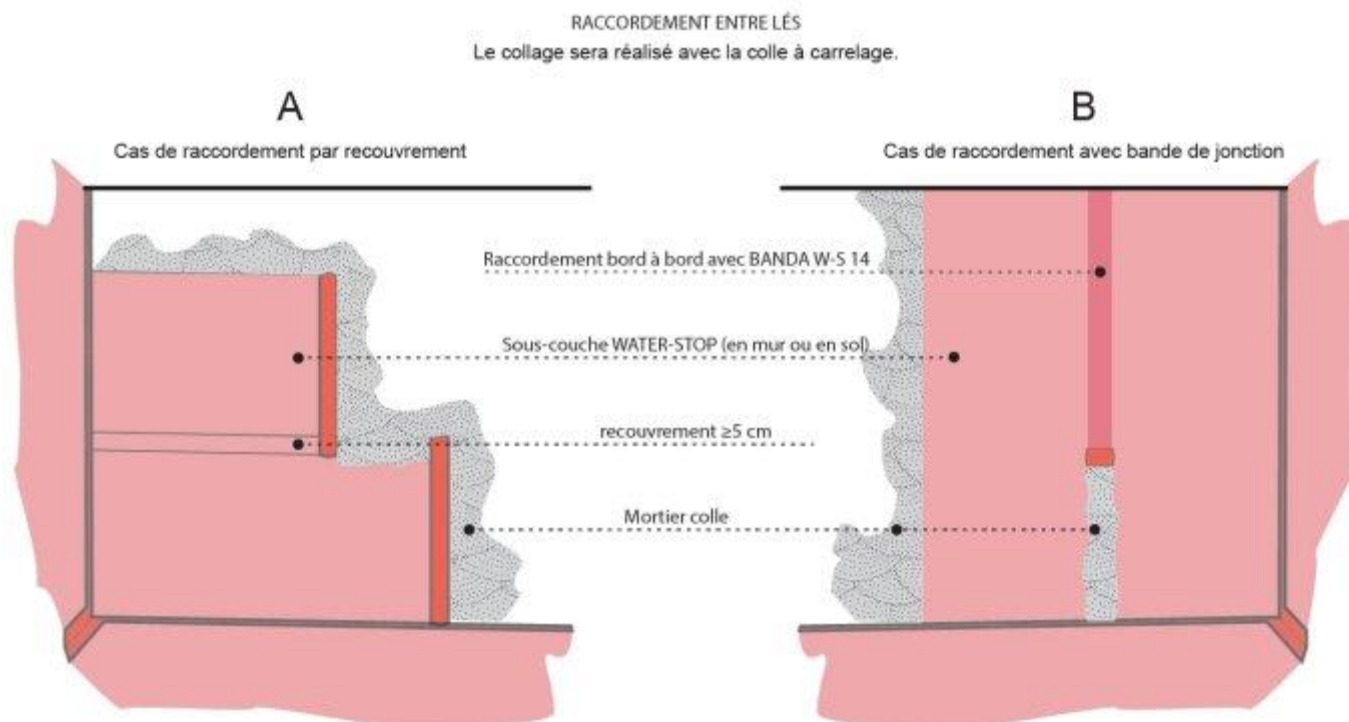


Figure 3 – Traitement des jonctions entre 2 lés de sous couche WATER STOP (Cas A : jonction par recouvrement des lés de sous couche ; Cas B : jonction par recouvrement avec la bande BANDA W-S 14)

2.4.1.3. Traitement des points singuliers

2.4.1.3.1. Raccordements sol-mur (figures 1, 4a et 4b)

Le raccordement sol-mur est réalisé selon les dispositions du §7.2.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788) et complétées comme suit :

- soit au moyen du lé, appliqué en partie courante et remonté en murs sur une hauteur de 5 cm au moins au-dessus du revêtement fini,
- soit au moyen de la bande de pontage BANDA W-S 14 de 14 cm de large collée en sol avec le mortier-colle appliqué à l'aide d'un peigne denté 4 x 4 x 4 cm.

La hauteur du relevé de jonction sol-mur au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal doit être de 5 cm au moins.

Pour réaliser une jonction sol-mur sur cloison, enduit au plâtre ou en carreau de plâtre, une couche préalable de primaire doit être appliquée au mur sur 10 cm de haut.

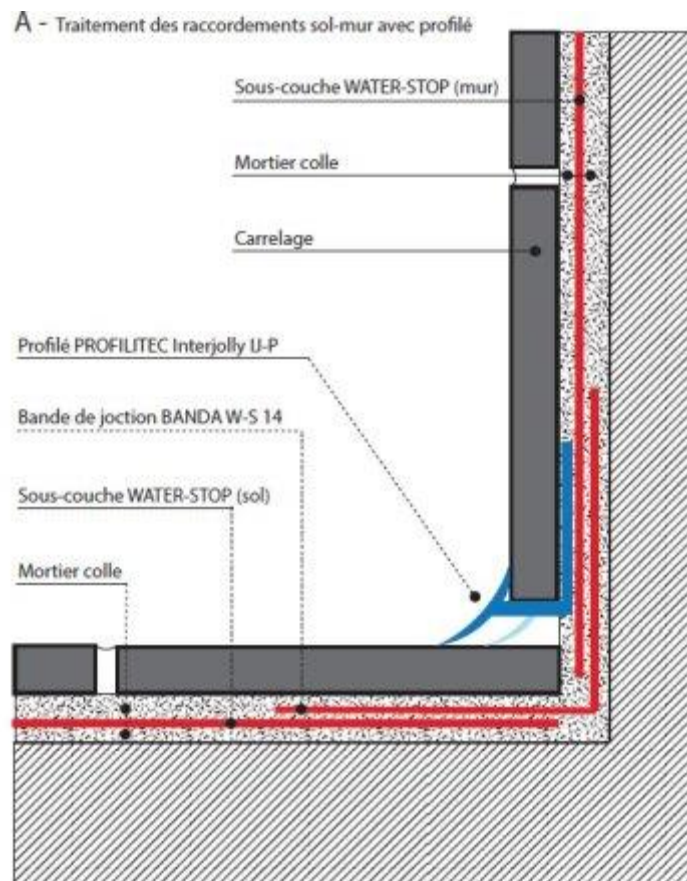


Figure 4a – Finition des relevés sol-mur avec profilé

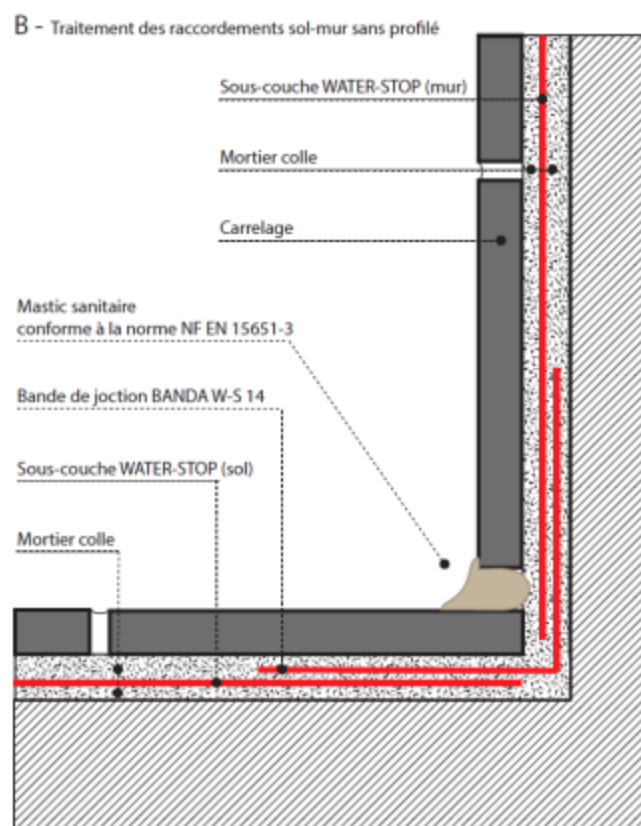


Figure 4b – Finition des relevés sol-mur sans profilé

2.4.1.3.2. Traitement des angles (figure 1)

Les angles rentrants et sortants sont traités au moyen des angles préformés W-S DIN (angle rentrant) ou W-S DEX (angle sortant) posés avec le même mortier-colle.

Les recouvrements et le collage seront réalisés avec la colle à carrelage.

2.4.1.3.3. Appareils sanitaires (figure 5)

Le raccordement aux appareils sanitaire est réalisé selon les dispositions du §7.3 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788) et complétées comme suit :

Le traitement des raccords mur / bac à douche ou baignoire peut être réalisé à l'aide du profilé PROFILITEC INTERJOLLY IJ-P ou d'un profilé joint de baignoire en PVC rigide avec languette en PVC souple ou d'un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3.

Les autres appareils sanitaires sont fixés sur sol fini sur la sous-couche WATER-STOP à l'aide de chevilles préalablement enrobées d'un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3. Les goujons, tiges filetées ou vis sont équipés d'un col d'étanchéité en nylon.

Traitement des raccords mur / bac à douche ou baignoire

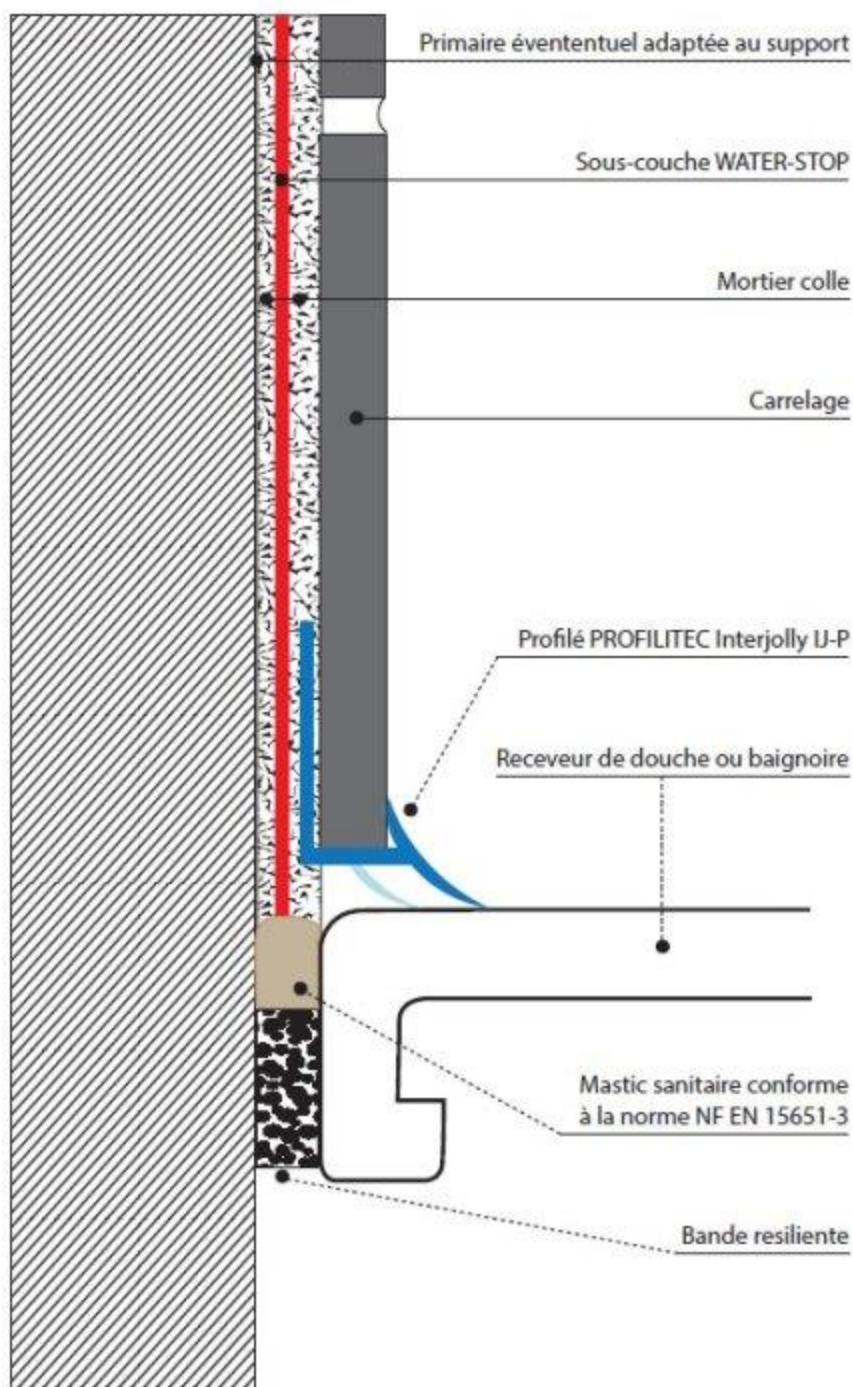


Figure 5 – Traitement de la jonction au niveau d'un receveur de douche ou d'une baignoire

2.4.2. Traitement des joints

Joint de fractionnement du support

Les joints de retrait et de fractionnement peuvent être recouverts avec la sous-couche WATER-STOP.

2.4.3. Pose du carrelage

Délais avant la pose du carrelage

Pour de petites surfaces ($S \leq 10 \text{ m}^2$ environ), la pose du carrelage peut avoir lieu à l'avancement de la pose de la sous-couche WATER-STOP avant le début de prise du mortier - colle. Dans les autres cas, attendre le lendemain.

Protection de la sous-couche au sol

Pour toute circulation piétonnière sur la sous-couche et en cas de retard pour la mise en œuvre du carrelage, il faut protéger la sous-couche WATER-STOP en posant des planches ou des panneaux d'isolants dans les zones de circulation.

2.4.3.1. Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions du § 7.5 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

2.4.3.2. Joints entre carreaux

Pour la réalisation des joints entre carreaux, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1 -1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.4.3.3. Joints périphériques

Les joints périphériques sont traités selon les prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

2.4.3.4. Joints de fractionnement du carrelage

Il n'est pas nécessaire de prévoir de joint de fractionnement.

2.4.4. Mise en service

Pour la pose collée, elle est faite conformément aux prescriptions générales indiquées dans le NF DTU 52.2 P1 -1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ».

En particulier :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints.
- Mise en service : 48 h après la réalisation des joints.

2.5. Mise en œuvre du procédé en murs

2.5.1. Reconnaissance du support et réparation éventuelle

La reconnaissance et la préparation des supports en mur en travaux neufs et de rénovation sont effectuées selon les préconisations du §7.1.2 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

2.5.2. Traitement préalable (figures 2 et 4)

Les raccordements sol - mur et canalisation traversante doivent être traités partout où est appliqué **WATER-STOP SPEC**. Leur traitement est réalisé avant la partie courante.

2.5.2.1. Raccordement sol-murs

Le raccordement sol-mur est réalisé selon les dispositions du §7.2.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788) et complétées comme suit :

La plinthe se pose directement sur la remontée en WATER-STOP avec la même colle.

2.5.2.2. Canalisations traversantes

Le traitement des canalisations traversantes est réalisé selon les dispositions du §7.2.4.1 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

2.5.3. Mise en œuvre de la sous-couche WATER-STOP

2.5.3.1. Application partie courante

Les lés WATER-STOP sont posés soit horizontalement soit verticalement (figure 3).

Pour la pose horizontale, la pose s'effectue du bas vers le haut.

- Les lés WATER-STOP sont découpés sur mesure en fonction des besoins.
- La colle est appliquée sur le support à l'aide d'un peigne denté de 4 x 4 x 4 mm ou 6 x 6 x 6 mm de manière à respecter la consommation en colle de 2 à 2,5 kg/m².
- La sous-couche WATER-STOP est ensuite appliquée. Orienter précisément la sous-couche WATER-STOP dès son positionnement et tirer légèrement sur celle-ci pour bien la tendre. Une pression est exercée du centre vers l'extérieur. A l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou une taloche à enduire tenue en biais, le lé est marouflé en prenant soin d'éliminer l'air qui se trouve dessous.

2.5.3.2. Raccordement de deux lés de WATER-STOP

Les dispositions du § 2.4.1.1 sont à suivre.

2.5.4. Traitement des points singuliers

2.5.4.1. Raccordement mur – mur (figure 3)

Le raccordement mur - mur s'effectue en même temps que la partie courante. Se reporter au § 2.4.1.1.

2.5.4.2. Appareils sanitaires (figure 5)

Le raccordement aux appareils sanitaire est réalisé selon les dispositions du §7.3 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

Pour les raccords entre le mur et le bac à douche, le lavabo ou la baignoire se reporter au § 2.4.1.3.3.

2.5.5. Pose collée du carrelage

La mise en œuvre du carrelage peut être réalisée le lendemain.

2.5.5.1. Partie courante

La mise en œuvre du carrelage est réalisée conformément aux prescriptions du §7.5 du CPT SPEC Nattes (e-cahier du CSTB n°3788).

2.5.5.2. Joints entre carreaux

Pour la réalisation des joints entre carreaux, se référer aux indications du NF DTU 52.2 P1 -1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs ».

2.6. Maintien en service du produit ou procédé

Le maître d'ouvrage doit être alerté par l'entreprise de mise en œuvre qu'une inspection périodique des mastics de finition est nécessaire et peut amener à un remplacement de ces derniers.

2.7. Traitement en fin de vie

Sans objet.

2.8. Assistante technique

La Société ESTIL GURU est tenue d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre qui en font la demande.

Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.9. Principes de fabrication et de contrôle

La fabrication de la sous-couche WATER-STOP est sous-traitée par une usine à Dvůr Králové Nad Labem (République Tchèque), certifiée ISO 9001:2015 et ISO 14001.

Les contrôles suivants sont réalisés dans l'usine productrice par le fabricant sous-traitant sur chaque lot :

- Masse surfacique,
- Résistance à la traction et à l'allongement (EN 12311-2),
- Résistance à la déchirure (EN 12310-1).

2.10. Mention des justificatifs

2.10.1. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi de la sous-couche WATER-STOP ont été réalisés au CSTB.

Il s'agit :

- d'identification,
- d'essai d'adhérence après action de l'eau,

Rapport d'essais DSR-S-24-36821.

2.10.2. Références chantiers

Lancement du procédé : 2006

Importance des chantiers : 100 000 m² ont été réalisés en France depuis 2010.